

**Suivi des populations nicheuses
dans le
Parc Naturel Régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**

Résultats 1993

**Cigogne blanche
Busards
Râle des genêts
Vanneau huppé
Bécassine des marais
Courlis cendré
Barge à queue noire**

Gérard Debout & Alain Chartier

**Étude réalisée par le GONm
à la demande du Parc Naturel Régional des Marais du Co-
tentin et du Bessin**

Octobre 1993



DIRECTION REGIONALE DE
LE DÉPARTEMENT
 BASSE-NORMANDIE

N° INV: 3434
 DATE: 9/12/94

07.01.02/5590

Sommaire

La cigogne blanche	1
Résultats :	1
Commentaires :	2
Les busards	4
Busard des roseaux	4
Résultats :	4
Commentaires :	5
Busard Saint-Martin	6
Busard cendré	6
Résultats :	6
Commentaires :	6
Le rôle des genêts	7
Méthodes :	7
Résultats :	7
1° Vallée du Merderet	7
2° Vallée de la Douve	7
3° Vallée de la Taute	8
4° Vallée de l'Aure	8
5° Aval de Carentan	8
Commentaires :	8
Vanneau huppé	10
Méthodes :	10
Résultats :	10
Commentaires :	10
La bécassine des marais	12
Méthodes :	12
Résultats :	12
Commentaires :	12
Le courlis cendré	13
Méthodes :	13
Résultats :	13
1° Secteur 1 : vallée du Gorget et amont Douve	13
2° Secteur 2 : aval de la vallée de la Douve	13
3° Vallée de la Sève	13
4° Secteur 4 : vallée de la Taute	13
Commentaires :	14
La barge à queue noire	16
Méthodes :	16
Résultats :	16
Marais du Rivage/Auvers	16
Autres sites d'observation	16
Commentaires :	16
Références	17

La cigogne blanche

Résultats :

Nous avons pu, à nouveau, noter l'hivernage d'au moins deux individus dans la région de Graignes. Ce phénomène récent tend à s'accroître puisqu'ailleurs, en Normandie, deux autres oiseaux ont hiverné au Marais Vernier (Eure) tandis qu'en Charente-Maritime, l'hivernage de quelques oiseaux est devenu tout à fait régulier.

En dehors de ces deux oiseaux, les premières arrivées eurent lieu à partir de la fin février (première le 23 février à Auvers), la majorité des nischeurs s'installant entre cette date et le 10 avril.

En 1993, huit sites ont été occupés soit autant qu'en 1992 (Debout & Chartier 1992), mais par contre une ponte a été déposée sur six sites (contre cinq l'année précédente). Il y a donc globalement une légère progression de la population d'autant plus qu'un couple s'est installé avec succès à quelques kilomètres des limites du parc, sur la commune de Saint-Marcouf (deux jeunes à l'envol).

Les six couples nicheurs sont localisés sur les communes suivantes :

- Auvers (site occupé avec succès en 1992)
- Graignes (site occupé avec succès en 1992)
- Saint-Fromond (site occupé avec succès en 1992)
- Saint-Georges-de-Bohon (site occupé avec succès en 1992)
- Saint-Germain-du-Pert (site occupé avec succès en 1992)
- Canchy (première année avec ponte).

Les deux autres sites occupés temporairement l'ont été à Picauville et à Canchy sur un nid situé à environ 100 mètres de celui du couple nicheur, mais le "tenant" du site a fini par éjecter ce couple "squatter". La présence de plusieurs plates-formes artificielles à quelques centaines de mètres n'a pas permis à celui-ci de se fixer dans la région et il n'a pas été revu par la suite. Il est probable qu'au moins un des individus n'était pas mature, mais ces joutes laissent présager des installations supplémentaires dans les années à venir.

La productivité s'annonçait remarquable avant les pluies diluviennes des 11, 12 et 14 juin, mais celles-ci ont malheureusement entraîné la disparition d'un tiers des jeunes (tableau 1).

Sites	Nombre de jeunes		
	avant pluies	après pluies	à l'envol
GRAIGNES	4	3	3
SAINT-FROMOND	5	4	4
ST-GEORGES-DE-BOHON	4	4	4
AUVERS	3	2	2
SAINT-GERMAIN-DU-PERT	4	0	0
CANCHY	3	2	2
Total	23	16	16

Tableau 1 : productivité des couples de cigognes ayant niché dans le Parc Naturel Régional en 1993.

Cet épisode pluvieux qui a toutefois été moins dramatique pour la cigogne que pour les busards et surtout pour les passereaux nichant à même le sol, a tout de même eu des effets négatifs sur la productivité moyenne en la faisant passer de 3,8 à 2,7.

Celle-ci est la plus mauvaise enregistrée depuis 1987 comme on peut le constater sur le tableau 2. Cette faible réussite conjoncturelle des nichées n'aura probablement pas d'effet durable sur l'avenir de la cigogne en Normandie car tout en étant relativement basse pour la région elle reste supérieure à la moyenne nationale enregistrée depuis quelques années.

Année	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
nombre de couples	1	1	2	3	3	5	6
nombre de jeunes à l'envol	5	5	8	11	10	16	16
productivité par couple	5	5	4	3,7	3,3	3,2	2,7

Tableau 2 : productivité par couple reproducteur depuis 1987.

Pour la première fois, nous avons pu constater un bon retour de jeunes nés dans la région et revenus pour y nicher. Cet événement important a pu être mis en évidence grâce au baguage des poussins au nid. Des individus nicheurs et bagués ont été contrôlés à :

- **Auvers** : un des adultes bagué, mais non identifiable de façon certaine (chevauchement des bagues, bague métallique au tarse), proviendrait soit de Loire-Atlantique (poussin en 1989), soit de Charente-Maritime (poussin en 1990).

- **Canchy** : mâle P0159 bagué poussin en 1989 à Saint-Fromond ; femelle P0662 baguée poussin en 1990 à Saint-Fromond.

- **Graignes** : mâle non bagué, femelle P0398 baguée poussin en 1989 à Remouillé (Loire-Atlantique)

- **Saint-Fromond** : adultes non bagués

- **Saint-Germain-du-Pert** : adultes non bagués

- **Saint-Georges-de-Bohon** : mâle non bagué, femelle P0252 baguée poussin en 1988 à Thiers-Brouage (Charente-Maritime).

D'autre part, un individu hollandais (bague 589) a fréquenté toute la saison la région de Montmartin-en-Graignes et Graignes sans nicher (première observation le 18 avril, revu le 16 mai et encore présent à la mi-août).

Commentaires :

En 1993, la population du Parc Naturel Régional a, à nouveau, accueilli près de la moitié des couples ayant fréquenté un nid (8 sur 17) et des couples nicheurs (6 sur 14) de Normandie et produit près des deux tiers des jeunes à l'envol (16 sur 26).

On constate qu'en plus des oiseaux nés dans la région, trois cigognes d'origine allochtone sont venues s'installer dans le parc. En ce qui concerne la femelle nicheuse de Saint-Georges de Bohon, il est d'ailleurs fort probable qu'elle y nichait déjà en 1992 car l'un des adultes présentait la même combinaison colorée (jaune au tibia droit et métallique au tibia gauche). Toutefois l'absence de contrôle de la bague métallique et les problèmes liés à la disparition ou au recouvrement de certaines bagues laissaient planer un doute quant à la fiabilité de l'observation, doute levé cette année.

D'autre part, deux cigognes nés sur le territoire du parc des marais se sont installés, ailleurs en Normandie, pour nicher :

- à Putot-en-Auge (Calvados) où le mâle nicheur (P0165) était né en 1991 à Graignes (nid ayant produit trois jeunes à l'envol),
- à Saint-Marcouf (Manche) où un des adultes (P0661, mâle?) était né en 1990 à Saint-Fromond (nid ayant produit cinq jeunes).

Enfin d'autres observations d'oiseaux bagués mais non nicheurs ont eu lieu en plusieurs endroits dans les marais, mais nous ne pouvons être certain de l'origine de ces oiseaux. En effet nous avons pu constater que de nombreux problèmes affectent le marquage coloré :

- disparition de bagues
- emboîtement des bagues
- modification du coloris des bagues.

Dans la majorité des cas nous sommes donc contraints de lire la bague métallique ce qui se fait sans trop de difficultés lorsqu'elle est placée au tibia, mais s'avère extrêmement délicat quand elle est posée au tarse.

Au chapitre des anecdotes constatées grâce au baguage, le mâle nicheur à Canchy a eu une vie conjugale très mouvementée :

- le 21 mars, il est présent sur le nid de Saint-Germain-du-Pert avec une femelle non baguée
- le 31 mars, il est éjecté du site par un autre mâle (celui de l'année précédente ?) non bagué et s'installe le jour même sur le nid de Canchy (construit l'année précédente par un couple de cigognes non baguées)
- les 11 avril, il est sur le nid avec une femelle non baguée (pas celle de Saint-Germain-du-Pert qui est toujours appariée avec un mâle non bagué) , s'accouple avec la nouvelle venue tandis qu'un autre couple constitué de deux individus bagués cherche à s'installer sur une ébauche située à 100 mètres de l'aire
- le 15 avril, il est apparié avec la femelle de l'autre "couple" cherchant à squatter le site et nichera en définitive avec elle !

Il ne semble pas que des troupes importantes aient fréquenté le Parc Naturel Régional cette année, bien que quelques individus aient été notés en différents points des marais (Ecrammeville, Isigny-sur-mer, Etienville, Valcanville, Tribéhou, Aumeville-Lestre, Saint-Jores, Les-Moitiers-en-Bauptois, Saint-Hilaire-Petitville).

L'opération plates-formes à cigognes n'a pas été très positive cette année puisqu'aucun couple n'est venu s'installer sur celles mises à leur disposition depuis le début de l'opération. Il semble qu'actuellement les ormes morts présents dans le bocage ceinturant les marais soient plus attractifs mais avec leur disparition progressive, les plates-formes prendront la relève. Il convient d'ailleurs de signaler qu'après la mort des poussins due aux pluies du début juin, le couple de Saint-Germain-du-Pert a entrepris l'aménagement de la plate-forme construite à proximité et destinée à remplacer l'orme extrêmement vermoulu soutenant l'aire initiale.

En 1993, sur les six couples nicheurs, la moitié a niché sur des plates-formes artificielles.

Les busards

Busard des roseaux

Résultats :

Seulement six couples ont niché cette année :

- **Réserve de la Sangsurière/ Doville :**
 - 1 couple : échec (voir Debout et Spiroux 1993)
- **Marais du Rivage, Canal des Espagnols, site 1/Auvers :**
 - éclosion de 2 œufs (sur au moins 4) vers le 20 mai
 - envol de 2 jeunes
- **Marais du Rivage, Canal des Espagnols, site 2/Auvers :**
 - éclosion vers le 20 mai
 - envol de 2 jeunes
- **Marais du Rivage, site 3/Auvers (nouveau site):**
 - éclosion vers le 20 mai
 - 4 jeunes de 3 semaines le 10 juin
 - jeunes morts détrempés le 14 juin, échec
- **Marais de Cap, Montmartin en Graignes :**
 - éclosion vers le 17 mai (3 œufs, 3 poussins de 1-3 jours le 19 mai)
 - jeunes mangés par carnivore, échec
- **Polder du Flet/ Les Veys :**
 - prédation au stade des œufs constatée le 9 juin, échec

Sur les cinq autres sites occupés l'an dernier, aucune nidification n'a eu lieu :

- **Marais du Mesnil, tourbière et bassin/Auvers**
 - absence de cantonnement
- **Réserve ONC/ Saint-Georges-de-Bohon :**
 - absence de cantonnement
- **Marais de Fetz/Graignes :**
 - cantonnement en début de saison, parade et nid vide le 18 avril
 - site déserté dans le courant de mai
- **Réserve GONm, site 1/ Colombières :**
 - présence d'une femelle cantonnée défendant le territoire face aux autres prédateurs, mais seule durant toute la saison
- **Marais de l'Aure, site 2/ Colombières :**
 - absence totale de cantonnement

Enfin un nouveau site (le marais de Rotz à Graignes) a été occupé en début de saison par un couple puis par trois mâles, mais aucune nidification n'y a eu lieu.

D'autres observations faites en dehors de ces sites ne semblent pas se rapporter à des couples nicheurs. Comme l'année dernière, nous ne pouvons affirmer que ce dénombrement soit exhaustif, mais l'intensité de la prospection a été supérieure à celle de 1992, car en plus des membres du GONm, la garderie nationale a participé activement à la recherche d'éventuels nouveaux sites, recherches qui se sont avérées totalement négatives.

Commentaires :

1992 était une année exceptionnelle aussi bien quant au nombre de couples cantonnés (dix contre quatre en 1991) qu'en ce qui concerne la réussite des nichées suivies (22 jeunes à l'envoi pour sept nids) (Debout & Chartier 1992). 1993 au contraire est une piètre année :

- cinq couples nicheurs :
 - deux élevant chacun deux jeunes
 - trois échouant :
 - un au stade des œufs (prédation)
 - deux au stade des jeunes :
 - un par prédation
 - un à cause des pluies

Au total, quatre jeunes se sont envolés du territoire du Parc Naturel Régional.

Ce recul du nombre de couples nicheurs était prévisible dans la mesure où les populations de campagnols avaient été décimées par les inondations automnales et hivernales. Les observations réalisées ce printemps montrent que plusieurs couples ont tenté de s'installer mais que, face à cette pénurie de proies et probablement à la concurrence de couples voisins plus expérimentés, certains ont déserté rapidement les sites pour d'autres contrées.

Par contre, la très faible productivité enregistrée est étonnante : alors que la faible densité des couples nicheurs auraient dû permettre une bonne reproduction (moindre compétition alimentaire sur les territoires de chasse). En ce qui concerne le nid d'Auvers, la mort des poussins s'explique aisément par l'absence totale de couvert leur permettant de s'abriter des pluies ; pour les deux autres aires, il est possible que le manque de proies ait poussé les femelles à quitter leurs nids prématurément pour chasser et à laisser leurs nichées sans surveillance, situation mise à profit par des prédateurs terrestres.

Busard Saint-Martin

Aucune installation n'est à signaler cette année, ce qui n'est guère surprenant, le marais n'étant pas le milieu de prédilection de cette espèce en période de nidification. Rappelons que la présence d'au moins deux couples de Saint-Martin en 1992 (Debout & Chartier 1992) étaient dues à l'abondance des micro-mammifères. Par contre, cette espèce a fréquenté en nombre la vallée de l'Aure jusqu'aux inondations de novembre qui ont entraîné la disparition de leurs proies (jusqu'à sept le 27/9/92), les derniers individus quittant les lieux en décembre.

Busard cendré

Résultats :

Trois couples ont tenté de nicher cette année :

- **Marais du Rivage, Canal des Espagnols, site 1/Auvers :**

- nid situé dans la même parcelle que le busard des roseaux, mais non visité

- échec (abandon du site) constaté après les pluies des 11, 12 et 14 juin

- **Marais du Rivage, site 2/Auvers :**

- nid situé dans le marais communal, mais non visité

- échec (abandon du site) constaté après les pluies des 11, 12 et 14 juin

- **Marais de Cap, Montmartin en Graignes :**

- nid en cours de ponte le 16 mai (2 œufs)

- échec (abandon du site) constaté après les pluies des 11, 12 et 14 juin, mais la femelle ne semble plus être sur le nid dès le 9 juin.

Commentaires :

L'absence de recherche des nids avant la mi-juin sur Auvers nous a privé de données précises. Cette démarche intentionnelle était destinée à ne pas perturber les nicheurs qui étaient très peu nombreux. La cause de cet échec total ne nous est donc pas imputable puisque, même sur Montmartin, qui fut visité en cours de ponte, la couvaison s'est poursuivie longtemps avant d'être abandonnée.

Nous assistons donc à une chute du nombre de couples nicheurs (au minimum six en 1992, trois en 1993) et à une productivité nulle. La productivité de 1992, très affectée par la fauche beaucoup trop précoce des parcelles (Debout & Chartier 1992) et l'échec total de 1993 ne permettent guère d'être optimiste pour l'avenir. Il est peu probable que les neuf jeunes envolés en 1992 permettent un renouvellement important en 1994, d'autant plus qu'au moins un de ces jeunes a été blessé par un chasseur à l'automne 1992 à Colombières. Cet oiseau détenu en centre de soins et relâché ce printemps ne semblait pas avoir totalement retrouvé ses capacités voilières et il y a peu de chance pour qu'il ait survécu dans la nature.

A nouveau, aucun couple ne s'est installé à la Sangsurière et les parades notées dans les polders de Brévands doivent se rapporter aux couples ayant échoué à Auvers ou à Montmartin, car elles eurent lieu juste après les pluies de juin et furent tout à fait temporaires. Peut-être est-ce le prélude à un déplacement futur dans ce secteur plus régulièrement pourvu en rongeurs.

Le busard cendré connaît bien des vicissitudes dans le Parc Naturel Régional et si la productivité continue à être aussi faible, la disparition de cet oiseau comme nicheur pourrait bientôt être d'actualité.

Le rôle des genêts

Méthodes :

Pour repérer des râles chanteurs, nous avons utilisé la même méthode qu'en 1992, en deux étapes :

- recherche individuelle de sites éventuellement occupés,
- à partir de fin mai, sorties coordonnées sur des sites sélectionnés.

La méthode employée consiste, de jour ou de nuit, à écouter d'éventuels râles chanteurs. L'audition doit se faire dans des conditions précises : sans pluie, ni vent, de mi-mai à début juillet (si possible de mi-mai à mi-juin), et pour les sorties nocturnes de 22h à 1h du matin. La repasse du chant au magnétophone a été utilisée.

Résultats :

1° Vallée du Merderet

aucun chanteur en 1991-92 dans cette vallée

Marais de la Fauvellerie/Chef-du-Pont

1993 : 1 chanteur le 15/05

Marais de Caponnet/Picauville

1993 : 1 chanteur le 15/05

Marais de Port Fillolet/Picauville

1993 : 1 chanteur le 03/06

2° Vallée de la Douve

Marais/Varenguebec

2 chanteurs en 1991

2 chanteurs en 1992

1993 : 0 chanteur les 03, 15 & 19/05 ; 1 chanteur le 22/05

Marais de la Bastille/Picauville - Bezeville-la-Bastille

1 chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

1993 : 0 chanteur le 19/05 ; 1 chanteur le 29/06

Marais de la Rue Mary/Saint-Côme-du-Mont

1 chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

Marais du Breuil/Houtteville

pas de chanteur en 1991

3 chanteurs en 1992

1993 : maximum : 5 chanteurs le 01/06

La Picotière/Appeville

rien en 1991

2 chanteurs en 1992

1993 : 1 chanteur le 12/05 ; 4 chanteurs le 29/06

Marais de Vindelonde/Appeville

pas de chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

Marais du Rivage/Auvers

pas de chanteur en 1991

5 ou 6 chanteurs en 1992 et une famille

1993 : maximum : 7 le 25/06

Marais de Pommenauque/Auvers, Méautis et Carentan

rien en 1991

4 chanteurs en 1992

1993 : 2 chanteurs au sud du canal et 1 au nord le 06/06

3°/ Vallée de la Taute**Marais de l'Ermitage/Saint André de Bohon**

rien en 1991

1 chanteur en 1992

Marais/Graignes

non prospecté en 1991

2 chanteurs en 1992

1993 : 0 chanteur le 18/06

Marais/Montmartin-en-Graignes

non prospecté en 1991

5 à 6 chanteurs en 1992

1993 : 1 chanteur les 05, 09 & 16/06

Marais/Saint-Hilaire-Petitville

1 chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

4°/ Vallée de l'Aure

aucun chanteur en 1991 et une famille en 1992

Marais/Isigny-sur-Mer

1993 : 1 chanteur entre le 21 et le 31/05

Marais/Osmanville

1993 : 1 chanteur et 1 individu en vol le 04/06, 2 chanteur le 15/06

Marais/Saint-Germain-du-Pert

non prospecté en 1991

1 famille en 1992

1993 : 1 chanteur le 25/06 et le 05/07

Marais/Monfréville

1993 : 1 chanteur le 25/06

Marais/Ecrammeville

1993 : 1 chanteur à 2 occasions entre le 11 et le 30/05, puis le 25/06 et le 16/07

5°/ Aval de Carentan**Les grèves/Saint-Côme-du-Mont et Brucheville**

non prospecté en 1991

pas de chanteur en 1992

1993 : 0 chanteur les 13 & 16/05

Commentaires :

Globalement, les résultats 1993 sont les suivants :

- Vallée du Merderet : 3 chanteurs
- Vallée de la Douve : 21 chanteurs
- Vallée de la Taute : 1 chanteur
- Vallée de l'Aure : 6 chanteurs

Au total, 31 chanteurs ont été repérés cette année de jour ou de nuit. 25 à 28 l'avaient été (uniquement de nuit) en 1992. La progression constatée en 1992 par rapport à 1991 se poursuit donc. Elle aurait été plus importante si les résultats de la vallée de la Taute n'étaient pas en baisse nette : sinon, l'effectif de râles chanteurs approcherait 40 individus. Il est tout à fait possible qu'elle soit due à une pression d'observation plus faible cette année dans ce secteur.

Plusieurs arguments plaident en faveur d'une augmentation réelle plus importante : le nombre important de contacts diurnes spontanés nous le laisse, en particulier, supposer. Outre quatre données de chant diurne pour

lesquelles nous n'avons pas l'heure précise, nous possédons treize autres données diurnes avec l'heure de l'audition du chant :

quatre auditions entre 7h45 et 10h45

quatre entre 11h30 et 12h00

une à 14h15

une à 18h00

trois entre 20h00 et 22h10

Mise à part une donnée de quatre chanteurs entendus à 22h00, toutes les autres données diurnes ne concernent qu'un chanteur à la fois. Dix auditions nocturnes (six entre 23h00 et 23h45 et quatre entre 0h30 et 2h00) nous ont été communiquées : les effectifs les plus importants ont été recensés la nuit avec un maximum de sept au Rivage, site où un seul chanteur avait été entendu de jour. Cela laisse supposer que pour les sites seulement parcourus de jour, le nombre réel de chanteurs est plus élevé.

Il faut noter enfin que de nombreuses sorties nocturnes ont été négatives y compris sur des sites où des râles ont été entendus à d'autres dates, soit avant, soit après. Les difficultés de recensement de l'espèce, déjà connues, apparaissent ici encore plus nettement. Un facteur aggravant est la non réponse au magnétophone d'oiseaux normalement présents alors que d'autres, ailleurs, dans les mêmes conditions météorologiques chantent spontanément.

Il faut une fois de plus regretter que des parcelles où des chanteurs sont cantonnés sont fauchées dès juin et condamnent ainsi toute réussite de la reproduction. Soulignons qu'à notre demande, le PNR est intervenu auprès de l'exploitant d'une parcelle où chantait un râle des genêts pour que la fenaison soit réalisée sans risque pour le râle.

Vanneau huppé

Méthodes :

Le vanneau huppé ne peut pas être recensé de façon exhaustive sur tous les marais, chaque année. Peu à peu, des sites apparaissent comme témoins car ils sont parcourus chaque année par les observateurs et le nombre de couples nous est ainsi connu.

Résultats :

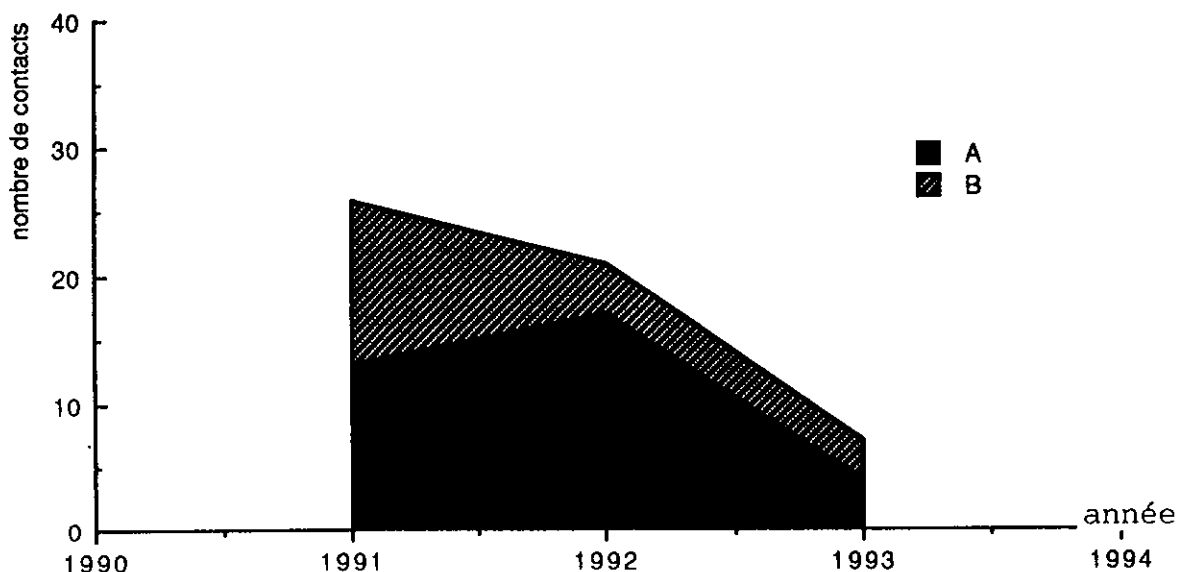
Aucun couple n'a niché dans la vallée de l'Aure en 1993 (16 à 17 couples en 1992). Au Marais du Mesnil, les résultats sont les suivants :

Année	Nombre de couples de vanneau huppé		
	1981	1992	1993
Marais du Mesnil	40	19-24	2-3

(Voir aussi Debout et Spiroux 1993 pour la réserve naturelle de la Sangsurière et de Ladriennerie).

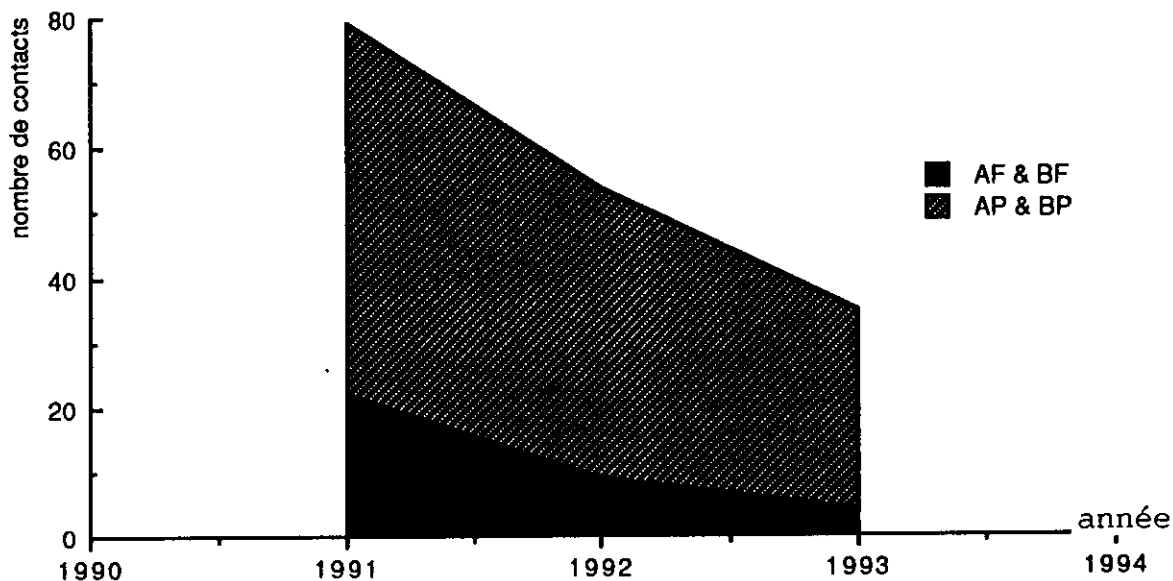
Commentaires :

La situation du vanneau huppé dans les marais devient de plus en plus inquiétante et les conclusions énoncées l'an dernier peuvent ici être reprises. Les résultats des recensements par points STOC vont dans le même sens. Quels que soient les types de séries de points d'écoute, tous montrent de façon concordante un déclin. Nous le voyons sur le graphe ci-après représentant le nombre de contacts obtenus pour les points des séries A (période la plus favorable) et B.



L'hypothèse qui peut être proposée serait celle d'une diminution du nombre des prairies humides pâturées, cette hypothèse correspondant bien aux données actuelles de l'agriculture avec une diminution du cheptel. Toutefois, cette diminution serait à évaluer précisément et elle n'est

certainement pas de l'ordre de grandeur de la diminution des effectifs nicheurs de vanneau telle que nous l'appréhendons.



Si on prend en compte les séries AF et BF qui ne concernent que des prairies de fauche et AP et BP que des prairies de pâture, on peut constater que le vanneau est bien l'hôte de la prairie pâturée et que, même sur ce milieu favorable, le nombre de contacts diminue : le déclin du vanneau n'est donc pas seulement dû à une raréfaction des milieux qui lui sont favorables. Les prairies pâturées qui restent n'offrent donc pas aux vanneaux nicheurs ce qu'ils y recherchent normalement. Nous pouvons imaginer deux hypothèses :

- la diminution de la pression de pâturage sur les prairies pâturées, d'où une certaine fermeture du milieu (croissance des touffes de joncs),
- le manque d'humidité dans la couche la plus superficielle du sol.

Nous pensons, à la lumière des données obtenues pour la bécassine (cf infra), que cette dernière hypothèse est déterminante.

La bécassine des marais

Méthodes :

Le recensement de la bécassine des marais consiste à repérer et à cartographier les individus chanteurs ou en parade.

Résultats :

1993 est au moins la troisième année consécutive sans donnée de bécassine chanteuse ou en parade.

Commentaires :

Il paraît évident que le retour de bécassine des marais ne pourrait avoir lieu qu'avec le retour d'un milieu favorable : milieu pâturé extensivement avec une nappe phréatique affleurante au moins jusqu'à début mai. Tant que ces conditions ne seront pas restaurées, les perspectives d'une réinstallation sont des plus ténues !

Le courlis cendré

Méthodes :

Même si elles permettent de déceler certaines tendances, les données recueillies par le réseau de points STOC sont insuffisantes pour cerner cette espèce relativement localisée. Aussi, devons-nous repérer tous les couples cantonnés (parades, chants, nids.....) et cartographier les contacts au cours de la saison de reproduction pour pouvoir évaluer les effectifs nicheurs.

Résultats :

1°/ Secteur 1 : vallée du Gorget et amont Douve

Marais de Saint-Sauveur-de-Pierrepont

1 couple en 1991 et en 1992

1993 : 0 couple

Marais de la Sangsurière/Doville ; Anse/Catteville ; Marais de Ladriennerle/Doville

1993 : 6 à 8 couples (Voir Debout et Spiroux 1993)

Marais/Varenguebec

2 à 3 couples en 1991 et en 1992

1993 : 2 couples

Marais/Les-Mottiers-en-Bauptois

2 à 3 couples en 1991 et 2 à 4 en 1992

1993 : 1 à 2 couples

2°/ Secteur 2 : aval de la vallée de la Douve

Marais/Cretteville - Vindefontaine

1 couple en 1991 et 2 en 1992

1993 : 1 couple

Marais des Mottes/Liesville-sur-Douve et Blosville

0 couple en 1991 et 1 en 1992

1993 : 0 couple

3°/ Vallée de la Sève

Marais/Saint-Jores

0 couple en 1991 et en 1992

1993 : 1 couple

Marais Sainte-Anne et du Gravier/Gorges

0 couple en 1991 et en 1992

1993 : 0 couple

Marais du Mesnil/Auvers

4 à 5 couples en 1991 et 3 à 4 en 1992

1993 : 2 à 3 couples

Marais du Rivage/Auvers

5 à 7 couples en 1991 et 5 en 1992

1993 : 9 à 11 couples

Marais/Saint-Côme-du-Mont

0 couple en 1991 et en 1992

1993 : 1 couple

4°/ Secteur 4 : vallée de la Taute

Marais/Tribehou, Montmartin-en-Graignes et Auxais

0 couple en 1991 et 1 en 1992

1993 : 2 à 3 couples

Marais/Saint-André-de-Bohon

0 couple en 1991 et en 1992

1993 : 1 couple

Marais/Saint-Georges-de-Bohon

2 à 3 couples en 1991 et 4 à 5 en 1992

1993 : 4 couples

Marais/Saint Hilaire-Petitville et Carentan

0 couple en 1991 et 2 en 1992

1993 : 3 à 4 couples

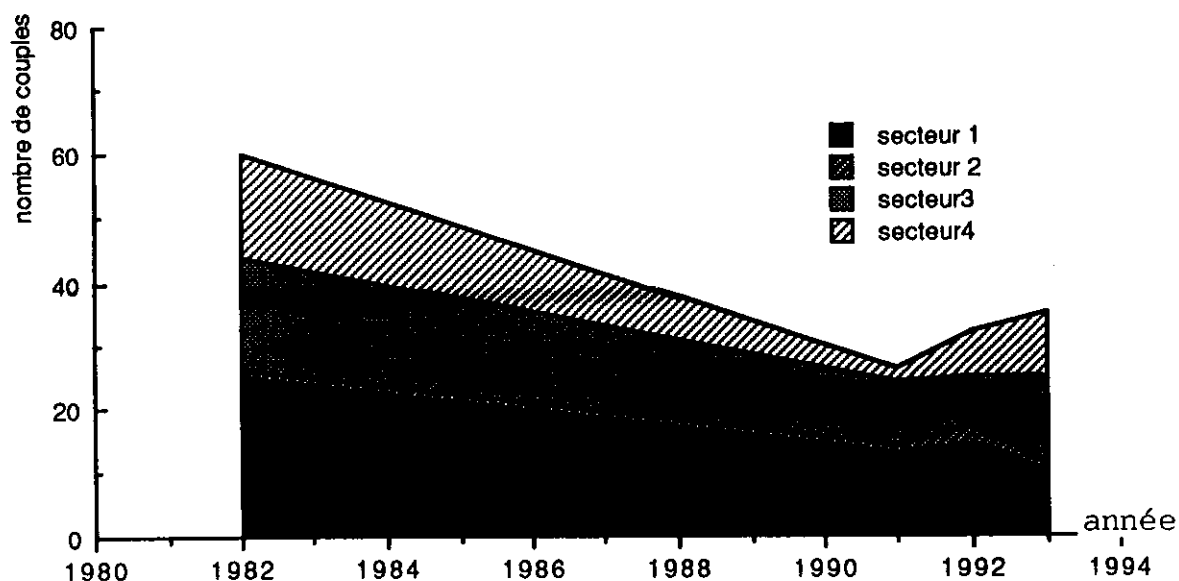
Commentaires :

Globalement, les résultats 1993 sont les suivants :

- Secteur 1 : 9 à 12 couples
- Secteur 2 : 1 couple
- Secteur 3 : 13 à 16 couples
- Secteur 4 : 9 à 12 couples

Au total, 32 à 41 couples ont donc été localisés en 1993, contre 22 à 30 en 1991 et 27 à 33 en 1991. La reprise constatée l'an dernier se poursuit donc. Compte tenu des quelques sites non couverts, la population nicheuse des marais en 1993 avoisine certainement peut être estimée à 40 couples.

Il faut en outre noter les effectifs très importants de courlis observés en groupes en début de saison : 150 individus les 5 et 8 mars à Montmartin-en-Graignes et même mi avril : 75 au Rivage à Auvers le 19. Il est donc assez probable qu'un volant d'oiseaux non reproducteurs existe.



Cette reprise est cependant très disparate et si les populations nicheuses des secteurs 3 et 4 semblent connaître un renouveau, celles du secteur 1 continuent à décliner. Une intervention sérieuse s'impose d'urgence sur les milieux de ce secteur, en particulier à la Sangsurière et à Ladriennerie.

Plus grave semble être l'abandon irrémédiable des marais de Sainte-Anne et du Gravier et le déclin constant au marais du Mesnil : il faut voir là l'impact extrêmement négatif que peut avoir l'extraction de la tourbe par SANOFI, impact qui semble s'étendre de plus en plus autour de l'exploitation.

Selon Sigwalt (à paraître), la population nicheuse française est de 1400 à 1660 couples, 280 à 480 couples formant la "population atlantique française" à laquelle appartiennent nos nicheurs. Cette population est globalement en déclin, la cause essentielle en est "la fermeture du milieu, par croissance de la végétation et reboisement spontané ou artificiel". C'est certainement le cas dans la vallée du Gorget et à Sainte-Anne. Le remède est donc connu.

La barge à queue noire

Méthodes :

Les méthodes de recensement sont identiques à celles du courlis cendré.

Résultats :

Marais du Rivage/Auvers

Le maximum d'individus différents observés en une sortie est de seize le 23/04 .

Le 28 mai, quinze individus au moins alarment ; trois couples sont clairement cantonnés, les autres individus ont un comportement moins interprétable.

Le 28 mai, six à sept couples semblent "cantonnés".

Autres sites d'observation

Montmartin-en-Graignes : une le 08/03

Montfréville : trois le 11/03

Moitiers-en-Bauptois : une le 08/04

Brévands : deux le 16/03, cinq et plus présentes en avril et mai puis plus de trente en juin. Des parades et des alarmes ont été observées mais aucune preuve de nidification n'a été obtenue.

Commentaires :

Le seul site de nidification certaine de la barge à queue noire dans les marais de Carentan est le marais du Rivage à Auvers. Les perspectives ouvertes en 1992 par l'observation du séjour de groupes importants d'oiseaux jusqu'en mai, se traduisent en partie dès cette année avec la présence de six à sept couples nicheurs (quatre en 1992).

Le séjour de plusieurs individus à Brévands début juin peut laisser espérer une future installation sur ce nouveau site dans un avenir proche.

Références

Debout, G. et A. Chartier (1991) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin : résultats 1992. GONm. Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 24 pages.

Ce suivi a été rendu possible grâce à la participation de John Boxall, Alain Chartier, Claire Debout, Gérard Debout, Jocelyn Desmares, Jean-François Elder, Yann Gary, Christiane Hémerly, Jean-Marc Joly, André Leflamand, Olivier Pouchard, Philippe Spiroux, Jean-Baptiste Wetton.

Merci à eux tous.